

**CAISSE DES ÉCOLES
DE
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE**

Siège : Mairie de Saint-Michel-sur-Orge
Département de l'Essonne
Arrondissement de Palaiseau

2023- 16 - 2 : ELECTION DE 8 NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DU COMITE D'ADMINISTRATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE LA VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE**

L'an deux mille vingt-trois, le huit juin à dix-huit heures trente, l'Assemblée Générale de la Caisse des Écoles de Saint-Michel-sur-Orge, régulièrement convoquée le 10 mai 2023, s'est réunie en session extraordinaire en la mairie de Saint-Michel-sur-Orge, sous la Présidence de Madame Maria MENICACCI-FERRAIN, Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles ;

Nombre de membres en exercice : 16 membres / Nombre de membres présents ou représentés : 7

Etaient présents :

Madame Maria MENICACCI-FERRAIN, Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles
Madame Aurore BRESSY, Directrice de l'école maternelle Jules Verne
Monsieur Nicolas DE BOISHUE, Adjoint au Maire en charge du Patrimoine et de la santé
Madame Florine EKOUE, Conseillère municipale déléguée
Monsieur David FERREIRA, Membre élu de la Caisse des Ecoles
Monsieur Denis NOIROT-DUVAL, Conseiller municipal délégué

Etaient excusés :

Madame Carole COUTON, Adjointe au Maire en charge de la vie associative et festive
Monsieur Thierry JULLIEN, Conseiller municipal délégué
Madame Nathalie MOAL-RICHARD, Membre élue de la Caisse des Écoles
Monsieur Fabien NEVEU, membre élu de la Caisse des Ecoles
Madame Nathalie LEMAIRE, Directrice de l'école élémentaire Jules Verne
Monsieur Mehdi KESRAOUI, Conseiller municipal délégué
Madame Nadine PETIT, Inspectrice de l'Education Nationale
Madame Sophie RIGAULT, Présidente de la Caisse des Ecoles
Le représentant du Préfet, membre de droit

Etaient représentés :

Madame Bérénice BEYL, Membre élu, procuration à Madame Aline BOUGDOUR-AMOZENOVA

Nombre de membres sociétaires : 58 sociétaires /Nombre de membres sociétaires présents : 6

Etaient présents :

Monsieur Jean-Louis BERLAND, Membre sociétaire
Madame Aline BOUGDOUR-AMOZENOVA, Membre sociétaire
Madame Maité MONTARU, Membre sociétaire
Madame Cécile ABDEDU, Membre sociétaire
Madame Sandrine MENGUY, Membre sociétaire
Madame Angélique DUVALLET, Membre sociétaire

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE,

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Éducation,

VU l'article 23 de la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 relatif aux compétences de la Caisse des Écoles,

CONSIDÉRANT que conformément aux statuts de la Caisse des Écoles, les membres du Comité d'administration issus des adhérents doivent être renouvelés,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à une nouvelle élection, afin de remplacer 8 membres,

CONSIDÉRANT que conformément aux statuts, le scrutin est un scrutin uninominal à un tour,

CONSIDÉRANT les candidatures de :

- Mme Maité MONTARU
- Mme Aline BOUGDOUR-AMOZENOVA
- Mme Bérénice BEYL
- Mme Cécile ABDEDOU
- M. David FERREIRA
- Mme Sandrine MENGUY
- Mme Angélique DUVALLET
- Mme Aurore BRESSY

Après avoir décidé à l'unanimité de procéder à ces désignations par vote à main levée,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

ELIT :

- Mme Maité MONTARU
- Mme Aline BOUGDOUR AMOZENOVA
- Mme Bérénice BEYL
- Mme Cécile ABDEDOU
- M. David FERREIRA
- Mme Sandrine MENGUY
- Mme Angélique DUVALLET
- Mme Aurore BRESSY

Publication en ligne le : 7/9/2023

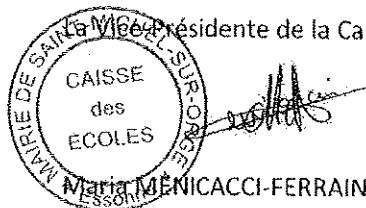
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-269101820-20230608-2023-16-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



La Vice-présidente de la Caisse des Ecoles

Maria MENICACCI-FERRAIN

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.